

## **Règlement 2026**

### **Article 1 :**

L'épreuve "DÉFI FOLY" organisée par l'association du même nom le Dimanche 19 avril 2026, comporte deux épreuves : le "Water Slide" et les "O.G.N.I. "

### **Article 2 : Avertissement de sécurité et d'état de forme physique**

**2.1** L'épreuve "DÉFI FOLY" est ouverte à toutes les personnes en excellente santé et convenablement entraînées, âgées d'au moins 18 ans le jour de la compétition. Chaque concurrent doit maîtriser parfaitement les techniques de glisse sur neige et les techniques de la natation.

**2.2** Pour des raisons de sécurité évidentes et d'éthique sportive, l'organisation se réserve le droit d'écarter de l'épreuve tout compétiteur jugé en état d'ébriété ou sous influence de stupéfiants.

**2.3** La piste de compétition du Défi Foly est réservée exclusivement aux concurrents inscrits. Elle est praticable uniquement durant les heures d'ouvertures officielles sous le contrôle du starter.

### **Article 3 : Matériel individuel de sécurité obligatoire**

Chaque compétiteur engagé dans les épreuves du Défi Foly doit impérativement être équipé lors de chaque départ du matériel suivant et en parfait état :

- 1) Casque homologué ski
- 2) Combinaison néoprène intégrale type plongée subaquatique (Shorty et manches courtes interdits)
- 3) Gilet de sauvetage homologué
- 4) Gants
- 5) Dossard d'identification remis par l'organisation.

### **Article 4 : Matériel technique**

**4.1** Pour l'épreuve "Water Slide" les équipements suivants seront seuls admis et ne devront en aucun cas être munis de système de flottaison :

- a) skis (fond/alpin et assimilés)
- b) snowboard
- c) monoski

**4.2** Pour l'épreuve "O.G.N. I." (Objet Glissant Non Identifié) : tout est autorisé sauf les équipements sus cités et tout engin motorisé ou susceptible d'engendrer une pollution du lac.

Il est de la responsabilité de chaque équipe d'évacuer du lac et des berges du lac l'O.G.N. I après l'épreuve et avant le lendemain 12h00 dernier délai.

### **Article 5 : Modalités d'inscription et tarifs**

#### **5.1** Inscription pour le Water Slide

Les qualifications auront lieu de 9h à 14h, partagées en cinq séries de 1 heure chacune. Chaque série se compose de 20 coureurs qui devront effectuer leurs deux runs de qualifications dans le temps imparti.

Lors de son inscription, chaque coureur devra choisir un dossard dans une série (encore disponible), et s'organiser pour être prêt avec tout son matériel au départ à l'heure prévue de sa série (aucun retard ne sera admis).

Série 1 (dossards de 1 à 20) de 9 à 10h

Série 2 (dossards de 21 à 40) de 10 à 11h

Série 3 (dossards de 41 à 60) de 11h à 12h

Série 4 (dossards de 61 à 80) de 12h à 13h

Série 5 (dossards de 81 à 100) de 13 à 14h

Ex : Choix du dossard 42 encore disponible à l'inscription = coureur présent à 11h au départ afin d'enchaîner ses 2 runs.

**5.2** Lors de son inscription, le compétiteur devra choisir de courir avec du matériel de série ou un prototype conçu pour l'évènement. Il s'engage à faire tous ses runs avec le même matériel.

**5.3** L'inscription est prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin officiel dûment rempli et signé avant le samedi 18 avril à 12H00 sur le site internet de l'évènement [www.defifoly.com](http://www.defifoly.com)

Montant des inscriptions :

Water Slide : 35 € (limite de 100 participants)

OGNI : 50 € par OGNI (limite de 15 OGNI et 10 personnes par OGNI)

Nous vous demandons de remplir un bulletin d'inscription par équipier.

**5.4** Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

**5.5** L'inscription comprend :

a) le droit de participer à l'épreuve,

b) tee-shirt dossard officiel pour l'épreuve de Water Slide,

c) l'Assurance Aravis Sécurité pour le compétiteur engagé sur le Water Slide. Pour l'épreuve des OGNI, 2 participants sont inclus dans le prix de base. Chaque participant supplémentaire devra s'acquitter d'un montant de 5€ pour l'assurance.

**5.6** Une caution de 30€ sera exigée pour le prêt du gilet de sauvetage.

## **Article 6 : Assurance**

**6.1** L'ALC, organisateur du Défi Foly a souscrit auprès de la compagnie MAIF un contrat d'assurance n° 4204055, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur.

**6.2** Chaque participant se verra assuré par l'organisation d'un ticket « Aravis Sécurité ». Plus d'informations sur le site : [www.aravis-securite.com](http://www.aravis-securite.com)

## **Article 7 : Classements**

**7.1** Classement Water Slide :

Les seize meilleures distances homme et les quatre meilleures distances femme sont qualifiés pour la Finale.

La meilleure distance effectuée lors des deux runs de qualifications est retenue.

En cas d'égalité entre plusieurs compétiteurs, le cumul des distances de leurs 2 runs de qualification sera effectué pour les départager.

En cas de nouvelle égalité, le Comité de Course se laisse le droit d'augmenter les quotas afin d'avoir plus de participants en finale.

Les classements scratch et femme seront établis en fonction des meilleures distances réalisées lors de la finale uniquement.

**7.2** Classement par équipe : Challenge Sergeï Chupletsov

Le classement du challenge Sergeï Chupletsov sera établi en fonction des trois meilleures distances réalisées par trois coureurs d'une même équipe (qualification ou finale).

**7.3 Classement matériel de série :**

Un classement sera établi récompensant les trois compétiteurs ayant effectués les meilleures distances avec du matériel de série (skis, monoski, snowboard non modifiés), qualifications et finale incluses.

**7.4 Classement O.G.N.I. :** Le prix O.G.N.I. sera attribué par le Comité d'Organisation à l'équipage ayant réalisé une distance sur l'eau supérieure à 10 m, selon les critères esthétiques, créatifs, humoristiques du candidat faisant preuve d'originalité.

**Article 8 :**

L'Association du DÉFI FOLY, organisatrice de l'évènement, se réserve le droit, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, de modifier le règlement. Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication lié à l'évènement.

**Article 9 : Comité de course**

Création de comité de course pour gérer tous les problèmes et litiges lors de l'évènement. Le comité de course se compose de trois personnes : le directeur de course, le responsable de la piste d'élan et une personne désignée par le comité d'organisation.